



Djins
d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 162 Septembre 2021



744^{ème} TOUR SAINTE-GERTRUDE



Académie
Exprimez-vous ! | 4



Royal Photo Club
Entre Nous - expo | 13



TEC - lignes Express | 10



Grand nettoyage Be WaPP 2021

Du 23 au 26 septembre

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 13 septembre à minuit !

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

L'inscription sur www.bewapp.be vous permettra de recevoir gratuitement, à la maison, le kit de ramassage nécessaire pour passer à l'action, soit :

■ un gilet fluorescent,

- une paire de gants de protection,
- des sacs bleus pour les PMC et des sacs blancs pour les autres types de déchets,
- un livret informatif intitulé « Mon guide du Grand Nettoyage en 10 étapes »

Participez à cette vaste mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de façon durable !

Vous pouvez créer une équipe ou rejoindre une équipe existante près de chez vous !

📍 www.bewapp.be ou 081/32 26 40

Le parc de poubelles publiques et les tournées de collectes optimisées

Rappelons que depuis janvier 2021, l'asbl Be WaPP accompagne les services communaux pour dresser un diagnostic relatif aux 240 poubelles publiques de l'entité. Un plan d'actions a été ensuite rédigé, comprenant des déplacements, ajouts et suppressions de poubelles. Ces actions s'étaleront en 2021 et en 2022.

📍 www.nivelles.be



3 744^{ème} Tour Sainte-Gertrude
Journées du Patrimoine

7 Clés numériques
In memoriam

12 Avis et enquêtes publiques

4 Académie
Prévention

8 Tribunes politiques

13 Exposition Royal Photo-club
Entre Nous
Shitokai Karaté Club

5 Fête des Mondes
Festival des bières artisanales
et des produits du terroir

10 Conseil communal
TEC : lignes Express

14 Agenda

6 CPAS
Alzheimer Café

11 Covid-19

15 Ciné-club au Ciné 4

16 Etat civil
Pharmacies

744^{ème} Tour Sainte-Gertrude 3 octobre

Le Comité du Tour Sainte-Gertrude est heureux de vous inviter au 744^{ème} Tour Sainte-Gertrude.

Samedi 2 Octobre

■ 17h30 : Départ du cortège accompagné des treize halbardiers de Sainte-Gertrude à l'église du Saint-Sépulcre vers l'église des Saints Jean et Nicolas.

■ 18h30 : Messe solennelle à la Collégiale Sainte-Gertrude, présidée par Mgr HUDSYN et chantée par les chorales de Nivelles et l'ensemble vocal Roman Pais. Il sera alors procédé au transfert des Reliques de Sainte-Gertrude sur le char.

Dimanche 3 Octobre

Cette année, le comité associe le nouveau quartier du Petit Baulers : en arrivant à la chaussée de Hal, le trajet passera par la rue de Bratislava pour rejoindre la rue du Paradis via la rue du Fonsny.



■ 6h : messe des pèlerins, remise des reliques aux autorités civiles, bénédiction des chevaux et départ du Tour.

■ 15h30 : départ de la Rentrée historique et religieuse depuis l'Esplanade du Souvenir en passant dans le quartier historique du centre-ville. Plus de 300 figurants participeront avec de magnifiques costumes d'époque. Arrivée dans la Collégiale par la porte du Marché.

Dans le respect et sous réserve des mesures sanitaires.

📍 www.toursaintegertrude.be

■ **Patrick JEANSON**,
Président du Comité

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Folklore

Foire d'Automne 2021

Du 25 septembre
au 6 octobre



Bienvenue aux petits et grands sur la Grand-Place.

Journées tarifs réduits les mercredis 29/09/2021 et 06/10/2021 !

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin des Foires

Journées du Patrimoine 11 et 12 septembre

Autour du thème « Femmes et Patrimoine », plusieurs activités seront organisées par l'Office du Tourisme. Gratuit mais réservation obligatoire.

« Le souvenir des abbesses et des chanoinesses à la collégiale Sainte-Gertrude »

La visite guidée sera axée sur le souvenir de Sainte-Gertrude, des abbesses qui lui ont succédé et des chanoinesses qui ont vécu à Nivelles. Découvrez le tombeau et les mausolées successifs de la sainte (du 7^e au 10^e s.), la châsse contenant ses reliques et les stalles Renaissance du Cœur des Dames, leur lieu de prière.

« Sur les pas d'une grande abbesse, Marguerite de Haynin »

Expo « Femmes pieuses à Nivelles »
au Musée communal
Infos en page 15 !

Cette promenade guidée vous conduira vers la Tourette, que l'on pourra visiter, et mettra l'accent plus de vingt congrégations religieuses et de refuges d'abbayes dont beaucoup occupées ou dirigées par des femmes. La Tour Simone sera également accessible.

« A la rencontre de Sainte-Marie de Nivelles, dite d'Oignies »

Cette promenade guidée passera par l'église Saints Jean-et-Nicolas et les vieux quartiers du centre-ville dont la rue Saint-Georges où se situent les élégantes façades

FEMMES & PATRIMOINE



du refuge de l'abbaye féminine d'Aywières, datant de la seconde moitié du 18^e s..

📍 info@tourisme-nivelles.be
067 21 54 13 - 067 84 08 64.

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ**
Administrateur-Délégué de l'OTN

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Tourisme

Heures de visite pour les 3 activités : départ à 13h, 14h, 15h et 16h.

Départ/retour des promenades : parvis de la collégiale.

L'Académie de Nivelles : exprimez-vous !



La danse, la musique, les arts de la parole et les arts plastiques : 4 domaines accessibles aux plus petits et aux adultes dès maintenant ! Inscriptions jusqu'au 30 septembre (sous réserve de places disponibles).

L'élégance d'un geste, la beauté d'un maintien, la souplesse d'un mouvement, le sens du rythme, la vivacité d'un déplacement, l'esprit de groupe, la complicité avec les partenaires, ... la danse classique est souvent décrite comme une école de la vie, une initiation à l'esthétisme. Les cours sont organisés par groupes d'âges 5/7 ans, 7/8 ans, 8/9 ans.

L'Académie propose aussi **d'autres moyens d'expression.**

Dès 5 ans, les enfants peuvent découvrir le **dessin** et/ou s'ouvrir à la **musique** (large choix d'instruments et d'orientations musicales). Dès 8 ans, les cours de **théâtre** proposent différentes disciplines liées à la scène. Ces 3 domaines sont aussi accessibles aux ados et aux adultes !

Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans (financés par la Fédération Wallonie Bruxelles). Entre 12 ans et la fin des études, le droit d'inscription est de 76€, et pour les adultes de 190€ (sauf exemption pour raison sociale).

Alors, si vous cherchez LA source d'épanouissement de cette nouvelle année académique, celle qui vous procure énormément de plaisir tout en vous permettant d'acquérir une maîtrise artistique, n'hésitez pas à vous inscrire.

www.academie-nivelles.be
ou 067/21 62 46 (du lundi au vendredi de 13h30 à 20h30 et le samedi de 8h30 à 14h30 - hors congés scolaires).

Les cours de l'Académie sont donnés dans le total respect des mesures sanitaires imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Grégory LECLERCQ,
Échevin de l'Enseignement artistique

Rentrée scolaire

Les modalités de la rentrée dans les écoles communales sont en cours d'élaboration à la clôture de cette édition, restez informés sur www.nivelles.be !

enseignement@nivelles.be
- 067/88 22 08, échevinat de l'Enseignement.

Isabelle BOURLEZ,
Échevine de l'Enseignement

C'est la rentrée chez Lire et Ecrire !

En 2021, le constat est alarmant en Belgique : 1 personne sur 10 rencontre des difficultés pour lire et écrire.

L'asbl Lire et Ecrire Brabant wallon propose des formations gratuites en alphabétisation, remise à niveau en français oral et écrit, exploration des outils numériques et des réseaux sociaux. Un service y est aussi disponible pour guider et orienter des personnes en situation de difficulté en lecture et d'écriture. L'asbl favorise l'inclusion des personnes dans la société et leur (re)donnent confiance en elles car elles vivent souvent leur situation comme une « honte ».

www.lire-et-ecrire.be/brabantwallon ou
0499/69.68.68



Prévention

Harcèlement en milieu scolaire : 4 et 5 octobre



Ces dernières années, la question du harcèlement à l'école et ses prolongements sur les réseaux sociaux ont connu une série d'épilogues dramatiques. Afin d'aider les parents et professionnels à mieux comprendre cette problématique, savoir l'anticiper et y réagir, deux événements tout-public sont organisés au Waux-hall dans le cadre du **projet #cestpourire.**

Théâtre-forum
« H@rcèlements » - 4 octobre
19h30 avec Alvéole Théâtre
(droit d'entrée : 10€)

Conférence de Bruno HUMBEECK - 5 octobre

18h30 (entrée gratuite)
En partenariat avec le Centre culturel de Nivelles, Infor Jeunes BW, l'AMO Tempo, la MJ Squad et la zone de police Nivelles-Genappe.

celluledeprevention@nivelles.be
067/88.22.75
Réservations 067/88.22.77
Centre culturel

Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Prévention

Fête des Mondes

16 octobre



Organisée chaque année depuis 15 ans mais pas en 2020, la Fête des Mondes revient dans le cadre du Mois de la Solidarité internationale organisé par la Ville de Nivelles.

L'événement s'organisera sur la **Grand'Place de 12h à 22h** dans le respect des règles sanitaires.

La Fête des Mondes vise à favoriser un mieux-être ensemble entre Nivellois, quelles que soient leur identités, origine, appartenance ou cultures.

Bienvenue à toutes et tous pour y déguster des mets venus de différents continents, entre Nivellois autochtones et Nivellois « venus d'ailleurs ». Des animations seront proposées aux enfants et aux adultes, en présence d'associations agissant pour plus de solidarité.



Plus d'infos sur le Mois de la Solidarité Internationale, dont le Festival du Film Solidaire (du 15 octobre au 15 novembre) dans le prochain Gens de Nivelles.

 www.mondesdenivelles.be
ou  - 0478 766 435, Jean Marie LEFEBVRE

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Solidarité internationale

Guichet social

Répare & customise ton vélo !

18 septembre



Les ateliers vélo nomades se termineront par un atelier de réparation en matinée et un autre de customisation l'après-midi à la MJ Squad (rue de Charleroi 21 A).

Depuis avril, les ateliers réparations vélos nomades vous ont permis d'apprendre à effectuer de petites réparations sur votre vélo. Le dernier atelier réparation aura lieu de 10h à 13h et pour clôturer l'action en beauté, le Guichet social et le GRACQ vous proposent de customiser votre vélo et votre casque à l'aide de stickers l'après-midi, de 13h30 à 16h30.

Dans le respect des conditions sanitaires et sous réserve de conditions météo favorables.

 GRACQ : nivelles@gracq.org
- 0492/20 27 85 ou Guichet social : nora.issaoui@nivelles.be
nivelles.be - 0476/80 46 78

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Festival des Bières artisanales et des Produits du terroir

11 et 12 septembre

Rendez-vous sur la Grand-Place de 11h à 23h. Entrée gratuite (accès PMR).



L'asbl GENEFF vous invite une nouvelle édition du festival avec l'ambition de mettre en valeur les bières artisanales de notre terroir, parfois méconnues, et de promouvoir les richesses des produits wallons. Pour accéder aux dégustations, un galopin sera en vente à l'intérieur de l'événement.

Des artisans et producteurs vous feront découvrir des plaisirs gastronomiques ou des objets de fabrication locale. Musique jazz, lounge, fanfares seront au rendez-vous. Le groupe Gad'80 jouera le samedi en soirée. Animations diverses pour les enfants avec e.a. une aire de jeux Cesam Nature.

Rejoignez-nous sur Facebook : des concours vous permettent de gagner des bières ou des verres à l'effigie de l'événement.

Dans le respect des mesures sanitaires.

 www.genef.be ou  « [waclores](#) »



Marché de Noël

Vous êtes artisan, commerçant ou une association et vous souhaitez participer au Marché de Noël qui sera présent sur la Grand-Place entre le 10 et le 23 décembre ?

 N'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme :
info@tourisme-nivelles.be
ou 067/21 54 13.

Prêts à taux zéro pour garanties locatives

Vous êtes étudiant et vous souhaitez louer un kot étudiant ? Vous souhaitez déménager et louer ou prendre en colocation un logement pour votre résidence principale ? Vous ne disposez pas des fonds nécessaires pour constituer la garantie locative prévue dans le contrat de bail ?

La Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) peut vous aider en proposant un prêt à taux zéro sous la forme d'un prêt à tempérament. La durée du prêt ne pourra dépasser 36 mois

ou pourra être fixée par SWCS en fonction de la capacité de remboursement du demandeur et de son âge. Le demandeur doit être âgé de au moins 18 ans, ne pas être propriétaire, avoir des revenus imposables n'excédant pas 53.900€ à majorer de 5.000€ par personne à charge,

 Tarifs et conditions
www.swcs.be
Simulation
appicredit.swcs.be

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

Vous rencontrez des difficultés liées à l'énergie ou à l'eau ?

La Cellule Energie du CPAS de Nivelles peut vous venir en aide pour l'accompagnement dans la relation fournisseur/client (défaut de paiement, compteur à budget, tarif social, ...), simulation tarifaire pour le choix du fournisseur, analyse de la consommation énergétique, conseils « Utilisation Rationnelle de l'Energie », accompagnement dans l'achat et le placement de petit matériel en vue d'économiser l'énergie/eau, la recherche de prestataires de services pour des travaux d'aménagements (devis, ...) et l'introduction de demande de primes.

Uniquement sur rendez-vous.

 pauline.branquart@cpas-nivelles.be - 067/28 11 98.

Réouverture des permanences Pensions

Depuis le 6 septembre, le SPF Pensions a rouvert ses permanences à la Résidence Samiette (bibliothèque) les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois uniquement en téléphonant au préalable au numéro gratuit 1765 ou en envoyant un mail via pointpension@sfpd.fgov.be.

L'agent écoute les questions et fixe un rendez-vous si nécessaire.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

L'Alzheimer Café reprend !

20 septembre

**Alzheimer
Café
Nivelles**



Ecouter — Accompagner — Informer

Ces dernières années, la question du harcèlement à l'école et ses prolongements sur les réseaux sociaux ont connu une série d'épilogues dramatiques.

Chaque 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h à la résidence Samiette (rue Samiette 72), nous échangeons et partageons autour d'une boisson chaude et de quelques douceurs sucrées. Ce 20 septembre, le thème sera « Le chocolat et ses effets sur la mémoire ».

L'inscription préalable est requise afin de pouvoir organiser la réunion dans le respect des mesures sanitaires.

 067/ 88.21.12, Justine MAUQUOY,
Guichet Social

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge du PCS

« Simple comme une fleur » Le 1^{er} octobre



Lors de la Journée internationale des personnes âgées, une action de sensibilisation est menée dans les réseaux d'entraide Bras dessus Bras dessous, het BuurtPensioen et CitiSen : les bénévoles du réseau Bras dessus Bras dessous offriront

une fleur aux passant.es dans différents quartiers pour sensibiliser à l'isolement et à la solitude des personnes âgées.

Prendre part à l'action en offrant quelques heures de votre temps ?

■ **Le 30/09 :** lors des préparatifs de l'action.

■ **Le 01/10 :** en offrant une fleur aux passant.es afin de les sensibiliser à la problématique.

 hello@samentoujours.be ou
au 0483/63 63 76 - Marie.

Clés numériques : uniquement si vous résidez à Nivelles

L'administration communale peut traiter les demandes de clés numériques mais uniquement si la personne bénéficiaire réside à Nivelles.

Une clé numérique est nécessaire pour accéder aux applications en ligne de l'administration - mon dossier, my Pension, tax on web et des dizaines d'autres. Elle peut être obtenue via la carte d'identité électronique ou via itsme en se connectant via <https://iamapps.belgium.be>.

Uniquement pour les personnes qui résident à Nivelles, l'administration communale de Nivelles peut aussi créer des clés numériques.

■ si vous êtes de nationalité belge, contacter le service "Cartes d'identité" via cartesidentite@nivelles.be



■ si vous êtes de nationalité étrangère, contacter le service "Etrangers" via etrangers@nivelles.be

Nous pouvons fournir une clé numérique pour tous les citoyens titulaires d'un numéro national ou d'un numéro BIS (numéro d'identification à la Sécurité sociale en Belgique).

■ <https://dt.bosa.be>

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Gagnez du temps en contactant la bonne personne

Lorsqu'une situation inhabituelle d'ordre communal vous interpelle, il est important de veiller à contacter le bon service public, communal ou autre.

Le site www.nivelles.be reprend les coordonnées de chaque service communal, dont nous avons publié les principaux dans notre édition n°161 de juillet/août.

■ Défectuosité de l'espace public

Signalez-la via l'application Betterstreet (www.nivelles.be) ou au numéro gratuit 0800/99 354.

■ Collectes des déchets

L'intercommunale in BW répond à vos questions sur www.inbw.be ou via le numéro gratuit 0800/49 057.

■ Problème dans votre quartier

Retrouvez votre agent de quartier via www.votrepolice.be ou au 067/88 92 11.

■ Luminaire en panne

Contactez le gestionnaire wallon de réseaux de distribution ORES via <https://luminaire.ores.be> ou au 078/78 78 00.

■ Autre question d'ordre communal

Faire une remarque, poser une question d'ordre général, c'est possible via administration@nivelles.be ou en formant le 067/88 22 12.

■ Une urgence ?

Formez le 112.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre



In memoriam

Raoul CAUVIN

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du célèbre scénariste de bandes dessinées, « l'homme aux 50 millions d'albums ».

Le père des Tuniques Bleues, de Sammy, de Cédric, de l'Agent 212, de Pierre Tombal ou des Femmes en Blanc, originaire d'Antoing, était un Nivellois dans l'âme et ne manquait pas l'occasion de le montrer.

De l'inauguration de la place des Tuniques Bleues au Foyer Général Cornet à sa présence bienveillante à la Journée des Bouquinistes ou avec sa participation à l'action « Des c€nts pour les enfants », il accepta de collaborer pour réaliser de nombreux visuels des activités nivelloises.



Raoul COUVIN fut élevé au titre de Citoyen d'honneur en 2005 par les Autorités communales.

La Ville de Nivelles présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre



Crèche, école, académie, clubs sportifs, associations culturelles, l'heure de la rentrée a sonné

Septembre, mois tellement attendu des retrouvailles. Depuis les tendres années de la crèche jusqu'à la fin des secondaires, notre groupe est attentif à ce que l'offre d'accueil soit optimal. Mais notre attention se porte également sur la qualité de ce qui est proposé aux citoyens. Et nous pouvons être fiers de trouver des services, des établissements, des ASBL et des mouvements qui proposent à nos jeunes un accompagnement pédagogique, ludique, sportif ou culturel.

Cela restera une priorité de veiller à ce que chacun puisse trouver un enseignement de qualité, un choix d'options très large, mais aussi des activités extra-scolaires dont la diversité à Nivelles permet de s'exercer à de nombreuses disciplines.

Nous souhaitons à tous les bébés, enfants, adolescents, parents mais aussi aux enseignants, éducateurs, travailleurs dans la petite enfance, coaches, directions, personnels d'entretien,... une merveilleuse rentrée riche en rencontres et en projets.

Vinciane HANSE, Conseillère communale pour le groupe LB

Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN



C'est la rentrée !

Fin juin, l'USC souhaitait à toutes et tous un bel été. Cet espoir fut au moins partiellement rencontré : après plusieurs mois difficiles, des événements sportifs, culturels, associatifs, festifs et récréatifs ont apporté du baume au cœur.

Nourris de ces énergies positives, nous abordons cette rentrée avec, comme toujours, clairvoyance et détermination. Nous maintenons tous nos objectifs et nous insistons, une fois n'est pas coutume, sur nos interventions qui ont contribué et contribueront encore à mettre en valeur des athlètes, des artistes et des organisateurs d'événements.

Nous poursuivrons la défense des intérêts des citoyens en matière de sécurité, de qualité de vie. Nous en ferons de même pour le patrimoine et l'environnement.

Sans fanfaronnade, mais avec une juste mesure, nous participerons à la concrétisation des attentes de la population. Nous sommes et resterons à l'écoute de toutes et de tous. Nous nous réjouissons d'ailleurs de retrouver, lors des conseils communaux en présentiel, l'occasion de vous rencontrer autrement que par voie informatique.

A vous toutes et tous, nous souhaitons une bonne rentrée.

**Le comité de l'USC de Nivelles et les élus du groupe Plus:
Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME,
Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy EPIS,
François NOE, Gaetan THIBAUT, Louison RENAULT**



Un beau geste de la jeunesse pour l'environnement.

Merci à ces bénévoles nivellois pour la propreté de nos lieux communs, mais il y a tellement encore à faire...

Très belle initiative de quatre jeunes qui, profitant de leur promenade au Chemin du Grand Bailli et au Chemin de Baudémont, ont agi en faveur de la protection de l'environnement. Choqués par les nombreux déchets variés abandonnés par des personnes peu scrupuleuses et peu respectueuses de nos belles campagnes, ils ont entrepris de les enlever. Très vite, les sacs poubelles ont été remplis. D'autres citoyens l'ont également fait dans d'autres endroits.

Ces actions peuvent inspirer et servir d'exemple à tous. L'action citoyenne, c'est aussi cela et, combinée aux initiatives de la Ville, c'est un engagement commun pour un avenir meilleur. Ces bénévoles méritent toutes nos félicitations et tout notre soutien. Nous devons encourager ces initiatives et leur donner les moyens nécessaires : outils, protection,



Dérèglement climatique : tous s'y mettre mais d'abord les pouvoirs publics

Récemment, le GIEC a publié son sixième rapport d'évaluation du climat dans le monde. Les catastrophes naturelles que nous connaissons ne sont pas des faits isolés ne concernant que la Belgique. Les causes sont identifiées et la solution est connue : la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il n'y a pas de fatalité. Les experts précisent que si nous prenons des mesures fortes et immédiates, nous pouvons contenir le réchauffement climatique dans des proportions supportables. Bien entendu, la Ville de Nivelles a déjà initié des actions depuis plusieurs années, mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin et plus fort. ECOLO veillera à ce qu'il y ait un maximum de moyens qui soient affectés à cette cause. Par exemple, avec des projets novateurs de stockage d'électricité, de projet pilote de production d'énergie à l'hydrogène. Il faut aussi amplifier les mesures vers les secteurs les plus énergivores tels que le transport ou l'isolation des bâtiments. Cette mobilisation doit fédérer toutes les forces politiques mais aussi les citoyens. Beaucoup sont déjà impliqués dans des actions du Plan Communal de Développement de la Nature ou dans les réflexions du comité de pilotage du plan climat. Certains mènent des actions plus ponctuelles : récemment 4 jeunes Nivellois ont mené une action de ramassage de déchets. Il faut encourager et soutenir ces actions.

Des appels sont lancés par Be Wapp pour améliorer la propreté publique avec son opération Grand nettoyage entre le 23 et le 26 septembre (<https://www.bewapp.be/>). Nous vous invitons à y participer.

Nous lançons aussi un appel à nous rejoindre pour la manifestation du 10 octobre 2021 organisée par Youth for climate. Un rendez-vous sera organisé à la gare de Nivelles pour un départ vers Bruxelles.

Pascal RIGOT, Échevin de l'énergie

Gérard HUBAUX, Conseiller communal

Nicolas WERTZ, Martin BIOT et Fanny CARLIER, co-présidents



Les arbres en ville ! Il y a urgence...

sacs poubelles, évacuation des déchets collectés par les services de la Ville de Nivelles.

Ce genre d'action renforce d'autant notre volonté de sanctionner comme il se doit les auteurs de ces infractions, de mener des actions de lutte et de recourir à l'aide efficace de caméras mobiles à placer aux endroits malheureusement et régulièrement utilisés par les contrevenants.

La contribution à la protection écologique de notre ville et de nos campagnes doit être encouragée et constituer une priorité. Un environnement sain et une nature propre c'est l'affaire de tous, c'est notre mérite et cela doit le rester.

Comptez sur nous pour suivre avec une grande attention les futures mesures à venir en ce domaine. Encore bravo et merci.

Cédric NOËL,
Président DéFi Nivelles

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale

Tous les spécialistes n'en finissent pas de tirer la sonnette d'alarme ! Il faut protéger et favoriser la biodiversité, non seulement dans nos campagnes, mais aussi dans nos villes ! A cet égard, la bétonisation à outrance réduit à néant tous les efforts de citoyens et d'associations sensibles à cette question essentielle. Protéger ce qui existe déjà est d'une importance vitale. Prenons le cas des arbres en ville. Ils captent le CO2, donnent de la fraîcheur et de l'ombre, leurs racines retiennent l'eau et freinent les coulées de boue... Ils aèrent la ville et l'embellissent... Il est urgent que nos décideurs politiques soient sensibilisés à cette question ! C'est trop facile de dire qu'on déboise, et qu'on replantera ensuite ! Un jeune arbre mettra des dizaines d'années avant de pouvoir remplacer un arbre à maturité et tout ce que celui-ci apporte à la biodiversité. De plus, dans la plupart des cas, les arbres replantés se trouvent coincés dans un corset de béton qui limitera considérablement leur développement...

Au dernier Conseil communal, nous avons soulevé le cas exemplaire des arbres classés de l'Hôtel de Riffart, Fbg de Soignies. Après enquête du Département Nature et Forêt de la Région Wallonne, sur les 3 arbres (classés par la Ville !), 2 ont déjà été abattus, et le 3ème a été volontairement altéré. La Ville devra donc dresser un procès-verbal, avant envoi au Parquet... mais comble d'incohérence, c'est le Collège communal (MR-ECOLO!) lui-même qui avait donné son accord au projet immobilier qui prévoyait de les abattre !!!

Bernard DE RO et Evelyne VANPEE, Julie GILLET,
Conseillers communaux et du CPAS
Etienne LAURENT et les membres du cdH Ensemble
<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

Conseil communal

Séance du 23 août 2021

Vente d'une habitation rue du Wichet

Le Conseil a marqué son accord pour la vente d'une maison sise rue du Wichet, 1 via une vente électronique au plus offrant. Le prix de départ sera de 100.000 €. Aux questions de Louison RENAULT (PluS), la Présidente du CPAS en charge du Patrimoine Colette DELMOTTE a expliqué que la défunte propriétaire, artiste, fit don des lieux à la Ville. Cette vente pourra se réaliser de la sorte en accord avec les héritiers et moyennant certaines conditions (apposition d'un plaquette en façade, ...).

Ancienne gare de l'Est

La Conseillère Evelyne VANPEE (cdH) a voulu savoir si des contacts ont pu être pris, vu l'avancée de la construction de la nouvelle gare. Le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé que la SNCB ne souhaite pas garder le bâtiment. Les conditions de la cession sont à l'étude et devraient être communiquées au printemps 2022.

Ecole du Val de Thines

Aux questions de Evelyne VANPEE, l'Echevine de l'Enseignement Isabelle BOURLEZ a expliqué que pour le volet « terrain », le dossier a été transmis pour approbation à la Région wallonne. Pour le volet « administratif », la demande d'accord de principe pour l'école a été envoyée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aucune réponse n'est encore parvenue.

Hôtel Riffart

Le site comprenant des arbres remarquables, Evelyne VANPEE s'est demandée ce qu'il se passerait en cas d'abattage. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a confirmé que deux arbres remarquables ont été abattus par le promoteur, lequel a reçu un PV d'avertissement du Département Nature et Forêts (RW). L'accord stipule que le promoteur (responsable de l'infraction) s'engage à remettre la zone en état dans le respect du plan de secteur et ce dans un délai de 12 mois. Il a pris contact à cette fin avec le Fonctionnaire Délégué (RW). La Ville restera attentive à ce que l'aspect « réparation » soit privilégié par rapport à l'aspect « sanction ».

Trottoirs et accotements proches des habitations

Aux questions de Véronique

VANDEGOOR (DéFI) et de Louison RENAULT relatives à l'entretien des trottoirs et accotements proches des habitations, l'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que les services communaux n'interviendront plus pour leur entretien, conformément aux articles 16 et 75 du Code de la Citoyenneté selon lesquels le riverain est tenu d'y procéder. Pour les immeubles à appartements, la co-propriété est responsable. Pour les personnes présentant un handicap, le CPAS peut apporter de l'aide (067/28 11 20).

Agoraspace à la Maillebotte

Le chantier de rénovation du lieu a stoppé fin juin selon Véronique VANDEGOOR. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a déploré cette situation. L'entrepreneur fut désigné pour la réalisation de deux aires de jeux à Nivelles mais des soucis quant au respect du cahier des charges ayant été constatés, les deux chantiers furent arrêtés. Les travaux reprendront bientôt même si un planning précis n'a pas encore été défini.

Lieux inondables

« Un cadastre des lieux inondables existe-t-il ? » a demandé Louison RENAULT (PluS). L'Echevin Pascal RIGOT a assuré que le service communal Environnement travaille de concert avec le GISER (service Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement du SPW) pour disposer à intervalles réguliers de la cartographie actualisée des zones de ruissellement. S'il n'y a pas de cadastre pour tout le territoire, les abords de la Thines sont particulièrement surveillés. Leur gestion devra être reconsidérée au vu des projets actuels et à venir.

Circulation à la chaussée de Hal

Louison RENAULT a posé la question à l'approche de la rentrée scolaire (zone 30 proche de l'IPET). Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le gestionnaire de cette voirie est la Région wallonne (SPW) et que la Ville la sensibilise encore davantage à ce sujet. Pierre HUART a ajouté qu'un radar répressif pourrait être installé à moyen terme.

Circulation à Thines

Un temps calmé, le trafic des véhicules a repris de plus belle, a affirmé Louison RENAULT, pointant une

Prochain
Conseil communal

Lundi 20 septembre à 20h

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

circulation de transit ou les itinéraires GPS. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que des solutions à propos de la traversée des villages sont proposées dans le Plan communal de Mobilité (PCM) actuellement soumis à enquête publique. Quand le PCM sera adopté (en principe courant décembre 2021), des analyses plus concrètes pourront poursuivre les réflexions entamées.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Les nouvelles lignes Express à 5 € en septembre



Depuis le 1^{er} septembre, le TEC Brabant wallon a mis en service les **lignes express E7 Nivelles-La Louvière et E2 Tubize-Nivelles** (7 arrêts au lieu de 17). Les **lignes express E4 Nivelles-Louvain-la-Neuve et E5 Nivelles-Namur** sont par ailleurs renforcées (en particulier le samedi).

Envie de tester une ligne Express ?

Elles seront accessibles **tout le mois de septembre au prix d'un seul trajet**, soit 5 €. Attention : il n'est pas possible d'acheter un titre de transport dans le bus mais bien en ligne ou à l'une des bornes si vous disposez d'une carte Mobib.

et horaires www.letec.be
ou 010/23 53 53



Covid-19 : levée de certaines restrictions depuis le 1^{er} septembre

Le Codeco l'a décidé le 20 août : une nouvelle étape du plan « été » est en cours depuis le 1^{er} septembre.

**** Sous réserve de l'évolution de la pandémie. Restez informés. ****

Activités dans un contexte organisé

Plus de restrictions pour les activités dans un contexte organisé, organisées e.a. par un club ou une association.

Fêtes privées

Les restrictions applicables aux buffets et au fait de danser lors de fêtes privées, notamment de mariages, sont levées.

Activités HoReCa professionnelles

Plus de restrictions pour les heures d'ouverture et de fermeture (y compris pour le service à domicile), le nombre de personnes à table, la distance entre les groupes de personnes à table, les terrasses, le niveau sonore et le service au bar. **L'obligation du port du masque lors des déplacements au sein d'un établissement HoReCa est maintenue.**

Cultes

Les restrictions concernant les mariages civils, les funérailles, l'exercice individuel et collectif de l'assistance morale non confessionnelle au sein d'une association philosophico-religieuse, à la visite individuelle ou collective d'un bâtiment destiné au culte ou à l'assistance morale non confessionnelle. **Le port du masque obligatoire est maintenu.**

Secteur événementiel et Covid Safe Ticket

Les restrictions pour les événements de moins de 200 spectateurs à l'intérieur et moins de 400

spectateurs à l'extérieur sont levées, sauf si l'autorité locale compétente en décide autrement. Pour les événements de plus de 200 spectateurs en salle et plus de 400 spectateurs à l'extérieur, le Covid Safe Ticket pourra être utilisé à partir du 1^{er} septembre. Dans ce cas uniquement, les obligations concernant le masque, la distance sociale et le CIRM/CERM seront annulées.

Port du masque obligatoire et respect des distances

Le port du masque et le respect des distances de sécurité d'un mètre et demi restent des outils importants pour prévenir la propagation du virus.

Le port du masque reste obligatoire dans toute une série de situations, notamment dans les **transports en commun et les gares**, dans les **magasins et les centres commerciaux**, lors des **déplacements dans les établissements HoReCa**, dans les **salles de conférence**, les **foires commerciales**, les **auditoriums**, les **lieux de culte**, les **palais de justice**, les **bibliothèques** et lors de **manifestations**.

Dans les lieux très fréquentés tels que les **rues commerçantes**, les **marchés annuels et les foires**, le port du masque reste obligatoire, comme le prévoient les autorités locales compétentes.

A partir du 1^{er} septembre, le port du masque ne sera plus obligatoire dans certaines circonstances : les espaces accessibles au public des entreprises, des collectivités publiques ou des associations, ainsi que dans le secteur culturel, festif, sportif, récréatif et événementiel pour les événements et fêtes privées rassemblant moins de 200 personnes à l'intérieur et 400 personnes à l'extérieur, sauf décision contraire de l'autorité locale.

Réunions dans l'espace privé

Plus de restrictions dans le fait de

recevoir des personnes à la maison ou dans un logement touristique.

Télétravail

Le Comité de concertation invite les entreprises à ancrer structurellement le télétravail.

www.info-coronavirus.be - 0800/14 689.

Pierre HUART, Bourgmestre

* Texte rédigé le 24 août 2021.

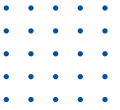
Une photo pour un document ? Une photo conforme aux normes ICAO !



Carte d'identité, kid's eID, passeport, permis de conduire ou titre de séjour, autant de documents essentiels qui nécessitent **une photo répondant aux normes internationales ICAO** (document disponible en ligne ou sur simple demande). Si la photo ne répond pas à ces normes, le document ne pourra pas être délivré ! Attention : temporairement plus de cabine photo à l'Hôtel de Ville ; précisez au photographe professionnel l'exigence ICAO.

www.nivelles.be (Services administratifs) - 067/88 22 21.

Pierre HUART, Bourgmestre



Évaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie. Rapport sur les incidences environnementales

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2001/42/CE) relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie est soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique en vertu du Code de l'Environnement.

Date de l'affichage de la demande : 13 août 2021 ; date de l'ouverture de l'enquête : 23 août 2021 ; **lieu, date et heure de clôture de l'enquête : 07 octobre 2021 à 11h au Service**

Urbanisme, bd des Arbalétriers, 25 1400 Nivelles.

Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be. Le dossier peut être consulté à partir du 23 août 2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et le mercredi jusqu'à 20h au Service Urbanisme (entre 19h et 20h, uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via urbanisme@nivelles.be). Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables également sur le site internet WalEurope : <http://>

europe.wallonie.be/node/568. Toute personne peut obtenir des explications relatives au programme auprès de l'agent communal délégué à cet effet. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête. Tout intéressé peut aussi formuler ses observations en ligne, au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.
A Nivelles, le 13 août 2021,

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**, ■ **Pierre HUART**
La Directrice générale Le Bourgmestre,

Modification de voirie Chaussée de Hal Modification du tracé du sentier n°55

En application du décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014, le Collège communal fait savoir que M. LAMBERT, domicilié chaussée de Bruxelles 125 à 1341 Cérroux-Mousty et M. GHYSELINGS, domicilié rue du Fond des Rys 52 à 6181 Gouy-Lez-Piéton, ont introduit une demande de modification de voirie communale, sur le bien sis chaussée de Hal à 1400 Nivelles, cadastré NIV I, section B, parcelle n° 96D. Le projet consiste en la modification du tracé du sentier n°55.

Le dossier est porté à enquête publique en application du décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014. Le dossier est consultable au Service Urbanisme, bd des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h, **jusqu'au 14 septembre 2021, uniquement sur RDV au 067/88 22 65.**

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service de l'Urbanisme délégués à cet effet,

contactables au 067/88 22 65, administration@nivelles.be, et dont le bureau se trouve à l'adresse suivante : bd des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles. Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations, durant le délai d'enquête, par télécopie au 067/84 05 33 ou par courrier électronique sur l'adresse administration@nivelles.be ou par courrier ordinaire adressé au Collège communal, place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles. A peine de nullité, les envois par courrier ordinaire ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés. Les observations et réclamations peuvent également être formulées oralement auprès de l'agent communal délégué, au Service Urbanisme, bd des Arbalétriers, 25 à 1400 Nivelles, le 14 septembre 2021, entre 8h et 12h uniquement sur RDV au 067/88 22 65.

A Nivelles, le 15 juillet 2021.

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**, ■ **Pierre HUART**
La Directrice générale Le Bourgmestre,

Actualisation du Plan Communal de Mobilité



Depuis le 5 juillet, le Collège communal invite la population à donner son avis dans les formes prescrites. Obtenir des explications techniques et/ou exprimer ses observations et réclamations auprès du Collège communal est possible **jusqu'au 21 septembre 2021 à 12h00** soit par courrier daté, signé et avec coordonnées complètes : Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, soit via administration@nivelles.be ET mobilite@nivelles.be.

📞 mobilite@nivelles.be
www.nivelles.be ou
067/88 22 39 Service Mobilité.

■ **Pierre HUART**
Bourgmestre
en charge de la Mobilité

De belles récompenses pour le Shitokai Karaté Club

Grâce à ses connaissances du karaté et ses compétences en tant que compétiteur, coach, arbitre et fondateur entre autres du club de Nivelles, **Yves ZORZA a été élevé au rang de 9^{ème} dan** par la Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA). Membre de la commission des grades depuis 1982, fondateur du club nivellois, il dirige l'équipe nationale en 1990-1991 et devient l'un des seuls arbitres belges sur le plan international.

Les six membres du jury de la commission des grades AKD, affiliée et reconnue par la FFKAMA (ADEPS et COIB) a aussi attribué d'autres grades au Shitokai karaté club de Nivelles. Un grade de 1^{ère} dan à Angelo MULAS ainsi que le grade de 3^{ème} dan pour Alain VANDERHEYDEN et Alain NIYIGABA ISHIMWE.



La Ville de Nivelles adresse ses chaleureuses félicitations au club et ses membres, ainsi que ses encouragements pour les prochaines compétitions.

■ **Laurent ZORZA,**
Instructeur école

■ **Hubert BERTRAND,**
Échevin de la Santé



Le Bourgmestre Pierre HUART a remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un cadeau au nom de la Ville de Nivelles à Louisa LOUIS qui a fêté ses 100 ans le 20 juillet 2021.

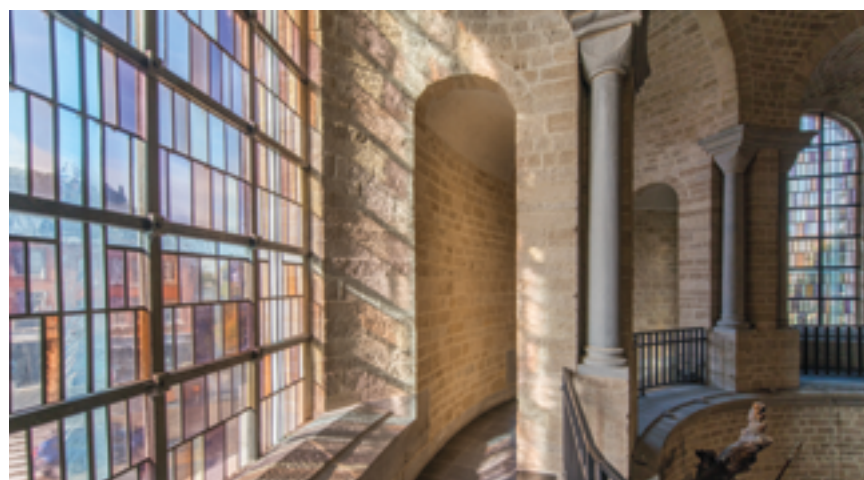


Le Bourgmestre Pierre HUART a remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un cadeau au nom de la Ville de Nivelles à Jeanine MARIAGE qui a fêté ses 100 ans le 22 juillet 2021.



Le Bourgmestre Pierre HUART et le Président de l'Amicale des Seniors Bruno PETRUCCIOLI ont remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un cadeau au nom de la Ville de Nivelles à Angèle THONON qui a fêté ses 100 ans le 16 août 2021.

Royal Photo Club Entre Nous Exposition 2021



Francis ROTH, R. Photo Club Entre Nous

Rendez-vous les **SA et DI 18-19, 25-26 et les 2-3 octobre** pour découvrir l'**exposition annuelle** et un **reportage inédit « 975^{ème} anniversaire de la Collégiale Sainte-Gertrude »**, réalisé en collaboration avec la Fabrique d'église, ainsi que les plus belles réalisations de l'année des membres du club !

Entrée libre - sous réserve et dans le respect des mesures sanitaires. De 10h à 18h - Hôtel de Ville.

Inédit : découvrez l'exposition du club à la Collégiale même du **18 septembre au 17 octobre** (accessible aux heures d'ouverture de l'édifice hors offices religieux) !

🔗 www.photoclub-nivelles.be.

■ **Grégory LECLERCQ,**
Échevin de la Culture

MobiBW - Réinventez votre mobilité !

Le Brabant wallon vous propose un accompagnement et un testing gratuit pendant 4 semaines afin d'expérimenter les alternatives à la voiture individuelle pour toute personne désireuse de changer ses habitudes de mobilité.

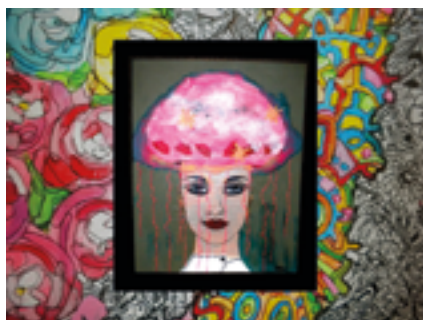
Inscriptions www.brabantwallon.be/mobibw - 010/23 62 93

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre
en charge de la Mobilité

Agenda



Culture



I CHAVI et Gianni SCHILLEWAERT
Jusqu'au 14 septembre
Expo de toiles acryliques des deux artistes nivellois
14h à 18h - Waux-Hall
☎ 0477/81 62 30

I Félicien BRUT quintet
JE 30 septembre
Dans le cadre du Festival Musiq3 Brabant wallon, quintette mené par l'accordéoniste autour de Piazzolla
20h - Waux-Hall
☎ www.ccnivelles.be

I Irréalismes et réalistes
9 au 17 octobre
Exposition de peintures et de photographies d'art de Martine LIBOUTON et Michel SION
Semaine de 16h à 18h30, SA 16/10 de 14h à 18h, DI 17/10 de 14h à 16h - Waux-Hall
☎ www.ccnivelles.be

Loisirs

I 27^{ème} Bourse numismatique
SA 11 septembre
Avec le Cercle Numismatique de Nivelles
8h à 15h - Collège Sainte-Gertrude (fg de Mons, 1)
☎ richard.boon@skynet.be - 0479/77 54 93



I Journée Fermes ouvertes
11 et 12 septembre

Au Domaine viticole du Chapitre : visites guidées, producteurs locaux et animations
10h à 18h (rue de la Ferme du Chapitre, 9)
☎

I Aclot-Brocante
DI 12 septembre
7h à 16h - Grand-Place
☎ 067/21 54 13



I 18^{ème} Marché du potiron et de la coloquinte
SA 18 & DI 19 septembre
Avec l'asbl Emeraude : vente et dégustation, animations
SA : 10h à 20 h ; DI : 10 à 18 h (av. de la Gare, 7 à Baulers)
☎ www.asbl-emeraude.be - 067/21 51 04

I La Grainothèque - P'tit dej inaugural
DI 19 septembre
Rencontre entre passionnés de jardinage, public adulte
9h à 11h - Bibliothèque locale (Waux-Hall)
☎ bibliotheque@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

I Brocante livres, vinyles et jeux
SA 2 octobre
9h à 15h - Waux-Hall
☎ 067/89 26 30 - Bibliothèque locale

Jeunesse

I L'heure du conte
ME 15 septembre & 13 octobre
Partage de contes et d'histoires, pour tous à partir de 3 ans
15h à 16h - Bibliothèque locale (Waux-Hall)
☎ bibliotheque@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

I Le temps des bébés
MA 21 septembre & 12 octobre
Animations autour du livre (enfants de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte)

10h à 10h30 - Bibliothèque locale (Waux-Hall)
☎ bibliotheque@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

I Tous en jeu
22 septembre & 6 octobre
Après-midi jeux avec des personnes de tous âges en collaboration avec Le Zèbre à Pois et le CPAS de Nivelles
14h à 16h30 - résidence Samiette (rue Samiette 72)
☎ marilou77@gmx.fr - 067/89 26 30

Journée internationale de la Paix

Le 21 septembre

A cette occasion, la Ville de nivelles hissera le drapeau « Peace » devant l'Hôtel de Ville toute cette semaine.

☎ www.cnapd.be



Course « Primus Classic »

Le 18 septembre

La course cycliste (UCI Pro Series) rejoindra Ittre depuis Braine-le-Comte via la chaussée de Soignies. Passage estimé vers 14h30.

☎ www.primusclassic.be

Conseil d'Administration inbw

Le 28 septembre

Ouvert au public, rendez-vous en visioconférence le 28 septembre à 18h via
www.inbw.be/actualites/conseil-administration-28092021.

Carte blanche à Sarah HIRTT

24 septembre



À l'occasion des 50 ans de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Ciné4 est heureux d'accueillir Sarah HIRTT pour une séance spéciale « carte blanche » le 24 septembre à 20h au Ciné 4. La réalisatrice nivelloise, qui avait inauguré les lieux avec *Escapada*, présentera une **sélection coup de cœur de courts métrages belges** avec des films auxquels elle a collaboré ou ceux d'autres cinéastes mis à l'honneur.

Projection suivie d'un échange avec la réalisatrice. Gratuit, réservation obligatoire.

www.cine4.be

Ciné-club au Ciné 4 !

Chaque jeudi soir, en plus de sa programmation quotidienne, découvrez une sélection de longs

métrages des quatre coins du monde et plébiscités par la critique. Projections précédées d'une brève présentation.

IJE 16/09 : Les Soeurs Macaluso

Adaptant sa propre pièce de théâtre, la dramaturge sicilienne Emma Dante émeut avec une tragédie familiale bouleversante.

IJE 23/09 : The Painter and the thief

Ce documentaire multiprimé raconte l'amitié improbable entre une artiste peintre et l'homme qui a volé, dans un musée, deux de ses tableaux.

IJE 30/09 : La Loi de Téhéran

Un thriller iranien à la mise en scène brillante et implacable, sur un inspecteur de police à la poursuite d'un trafiquant de drogue.

IJE 07/10 : Dark Rider

Un documentaire inspirant sur le rêve fou d'un motard australien aveugle qui rêve de battre le record de vitesse à moto par un non voyant.

www.cine4.be

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

« Wallonie sauvage - Biodiversité »

Le 27 septembre



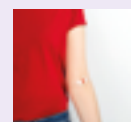
Projection en avant-première du nouveau film-documentaire de Robert HENNO et de Jean-Christophe GRIGNARD (2020), en présence des réalisateurs. Accueil dès 18h30, projection à 19h - Waux-Hall

📞 Réservations
secretariat.rigot@nivelles.be

■ **Pascal RIGOT**,
1^{er} Échevin en charge
de l'Environnement

Collectes de sang

20 et 23 septembre



La Croix-Rouge vous accueille de 15h à 19h à l'Hôtel de Ville.

www.donneurdesang.be

Musée communal

Exposition « Femmes pieuses à Nivelles »

Du 11 septembre au 5 décembre

Dans le cadre des Journées du Patrimoine axées sur le thème « Femmes et Patrimoine », le Musée communal propose une exposition mettant en avant les grandes figures féminines qui ont marqué l'histoire religieuse de Nivelles. De Itte, mère de Gertrude, à Marie-Félicité Van der Noot, dernière abbesse, la vie et l'importance de ces femmes pieuses sont à découvrir à travers une collection d'œuvres d'art, d'objets et de documents.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Entrée gratuite.

Ouverture exceptionnelle à l'occasion des Journées du Patrimoine,

Les 11 et 12 septembre de 10h à 17h.

Visites guidées à 11h, 14h et 15h30 (réservation obligatoire).

📧 musee@nivelles.be -
067/88 22 80.

■ **Grégory LECLERCQ**
Échevin en charge du Musée



Les faiseurs de Rêves

Appel aux associations

Vous faites partie d'une association qui œuvre pour sa commune ?

Inscrivez-vous **jusqu'au 13 septembre** à l'appel à projets organisé par le groupe Sudpresse !

www.faiseursdereves.be

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er}/07 au 31/08

NAISSANCES

DE HULTS Nour
DEBROUX VANHOLSBECK Hope
GRADE Elisabeth
LENAERT VANDEREYD Aaron
VANDEMOORTELE Théogen

MARIAGES

DEBROUX Melissa, Nivelles &
VANHOLSBECK Sophie, Nivelles
DECHEFF Damien, Nivelles & CLÉMENT
Alexandra, Nivelles
GÉRARD Jeremy, Nivelles & DIAS
TEIXEIRA Andréa, Nivelles
GÉRARD Simon, Nivelles & DE
BRAECKELAER Alexandra, Nivelles
LEBRUN Grégory, Nivelles &
MUSANABANDI Chala, Nivelles
LEGRAND Simon, Nivelles &
BOUCQUIAUX Delphine, Nivelles
OLEMANS Pierre, Nivelles &
GOERLICH Jennifer, Nivelles
PUHL Baptiste, Nivelles & FIEMS
Isabelle, Nivelles
SIJMONS Thomas, Nivelles &
CLABOTS Isabelle, Nivelles
TORDEURS Jonathan, Nivelles &
PORREWECK Lætitia, Nivelles
ZECCHINON Bruno, Nivelles &
PERRAS Anne-Florence, Nivelles

DÉCÈS

AERTS Jean, 95 ans
BURLET Marie, 83 ans
CARRARO Claudine, 67 ans
CAUVIN Raoul, 82 ans
COLLET Hubert, 81 ans
CRANENBROUCK Monique, 73 ans
DEGEEST Michel, 83 ans
DENEUMOSTIER Marie, 78 ans
DEREUME Daniel, 75 ans
DONS Jean, 83 ans
EMPLIT Claude, 74 ans
GEORGES Roger, 77 ans
GEYS Christiane, 68 ans
HEUCHON André, 90 ans
HOCHART-DUBOIS Berthe, 89 ans
HOSLET Odile, 93 ans
JOHNEN Philippe, 67 ans
JONET Marie Claire, 79 ans
LAMBERT Octave, 89 ans
LECART Serge, 78 ans
MINET Marie-Thérèse, 91 ans
MORDANT-ROCHEZ Yvette, 91 ans
PIRET Guillaume, 93 ans
ROUSSEAU Jeanne, 91 ans
SAUTELET Léopold, 92 ans
SINDANI Denise, 94 ans
TOLLET Christiane, 81 ans
URBAIN Monique, 87 ans
VAN PETEGEM Claire, 90 ans
VANBECELAERE Annie, 76 ans
VANHOOF Jean, 77 ans
VERDONCK Mado, 67 ans
WARNY Monique, 78 ans
WOUTERS Anne, 72 ans
ZOLLER Simone, 87 ans

GARDES Pharmacies

Aclot Pharma Rue du Paradis 101
I 067/21 18 45

Derclaye Rue de Namur, 94
I 067/ 21 31 93

Derasse
rue de Hal 1,
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac
I 067 45 85 22

Dufasne Rue de Soignies, 6
I 067/ 21 89 47

Devriese Place des Déportés, 13
I 067/ 21 06 36

Havaux Grand-Place, 49
I 067/ 21 35 13

Lillois
Grand Route 199, Lillois
I 02 384 23 06

Maillebotte Sq. des Nations Unies
I 067/ 21 38 26

Multipharma Rue de Namur, 6
I 067/ 21 22 29

MM Grand-Place, 41
I 067/ 21 23 57

Nivelpharma Chée de Mons, 47
I 067/ 21 12 55
(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38
I 067/ 88 84 10

Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de
changement de dernière minute.

📞 www.pharmacie.be ou à la Zone
de Police (067/88.92.11).

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour
connaître le médecin de garde le
soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 13/10/21
Remise des articles : 24/09/21



Editeur responsable:

Pierre HUART
Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction

information@nivelles.be
067/88.22.84

Septembre |

8. DUFRASNE
9. DERCLAYE
10. VERT CHEMIN
11. MULTIPHARMA
12. NIVELPHARMA
13. ACLOT PHARMA
14. DERASSE
15. MM
16. HAVAUX
17. VERT CHEMIN
18. DERCLAYE
19. MAILLEBOTTE
20. DEVRIESE
21. NIVELPHARMA
22. DUFRASNE
23. MAILLEBOTTE
24. HAVAUX
25. ACLOT PHARMA
26. MM
27. MULTIPHARMA
28. MAILLEBOTTE
29. DUFRASNE
30. LILLOIS

Octobre |

1. NIVELPHARMA
2. HAVAUX
3. HAVAUX
4. ACLOT PHARMA
5. MULTIPHARMA
6. MM
7. DERASSE
8. VERT CHEMIN
9. MAILLEBOTTE
10. DERCLAYE
11. ACLOT PHARMA
12. DUFRASNE
13. DEVRIESE

*I n'faut ni taper èvoqe ses vîs
solés devant d'avwêr des nieûs.*

Il ne fait pas jeter ses vieux
souliers avant d'en avoir des
nouveaux.

Toujours s'assurer de la
continuité des choses.